

Projet éolien des Baumes

Communes de Valfroicourt, Rancourt et Remoncourt

Lettre d'information n°10 - Novembre 2024

Le mot de la cheffe de projet

Madame, Monsieur,

Dans notre dernière lettre d'information de décembre 2022, nous vous annonçons l'instruction du projet éolien des Baumes. L'administration a rejeté le projet pour motif paysager. A la suite d'échanges avec les services instructeurs et le juge administratif, nous redéposons un projet présentant des gabarits d'éoliennes moins imposants. Les emplacements des éoliennes et les mesures présentées auparavant restent inchangés.

Si l'instruction se déroule rapidement, nous envisageons une consultation publique au cours de l'année 2025.

Nous souhaitons également vous informer d'un changement d'interlocuteur. C'est désormais Anne Lentilhac, cheffe de projets RWE Renouvelables France, qui assurera le suivi de l'instruction du dossier jusqu'à l'obtention des autorisations administratives.

Dans cette lettre, nous vous rappelons l'implantation des éoliennes ainsi que les mesures d'accompagnement prévues de manière concertée avec le territoire. Les recettes fiscales, actualisées sur la base des nouveaux gabarits, sont également présentées.

Bonne lecture !



Anne Lentilhac
Cheffe de projets
RWE Renouvelables France
anne.lentilhac@rwe.com

Les chiffres clés



7

éoliennes

Le projet est composé de 7 éoliennes d'une hauteur maximale de 168,5m en bout de pale : 3 éoliennes sur le territoire de Remoncourt, 2 à Valfroicourt et 2 à Rancourt.



**3 à 4,8
MW**

Chaque éolienne aura une puissance unitaire maximale de 4,8 MW.



**8 650
foyers**

Un parc éolien de 7 éoliennes de ce type peut produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle (tous usages domestiques) de 8 650 foyers du Grand Est.

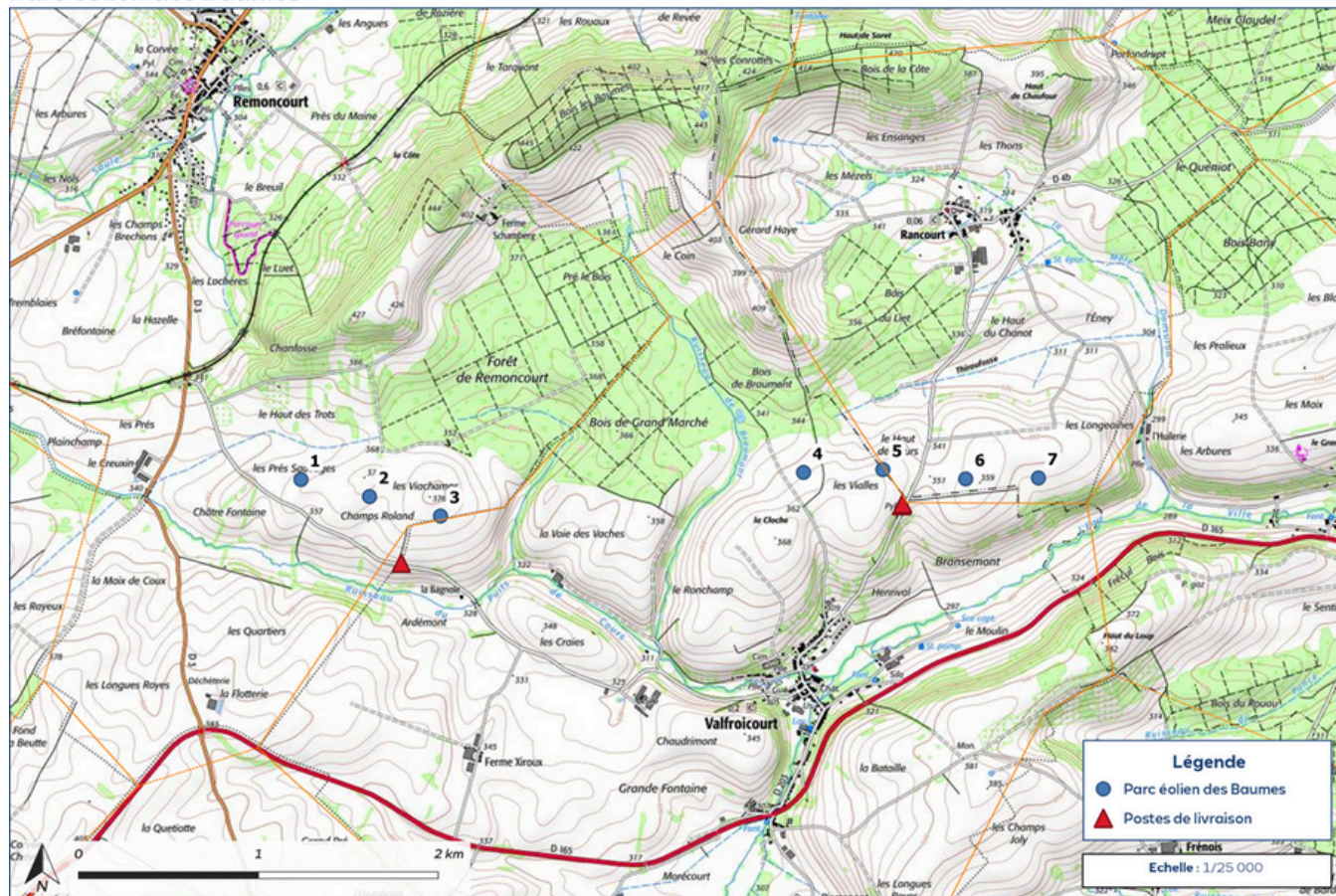
Données CRE (Commission de régulation de l'énergie) et ADEME (Agence de la transition écologique)

Le projet en bref

Le positionnement des éoliennes n'a pas évolué par rapport à la première version du projet.

Parc éolien des Baumes

RWE



De nouvelles recettes fiscales pour 7 éoliennes de 4,8 MW

Communes de Rancourt, Valfroicourt et Remoncourt 82 300 € par an

Communautés de communes 163 600 € par an

Département des Vosges 84 300 € par an

Estimations calculées sur le barème de la fiscalité de 2023.

Des mesures d'accompagnement co-construites avec le territoire

-  Approfondissement des connaissances relatives à une espèce ou un habitat impacté : mise en place d'un suivi des milans et de la Cigogne noire
-  Mise en place d'une bourse aux arbres pour des habitations ciblées
-  Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration
-  Aménagement des berges à Valfroicourt
-  Participation à la rénovation énergétique de deux bâtiments communaux à Rancourt et Valfroicourt
-  Participation à l'enfouissement des réseaux à Valfroicourt et Remoncourt
-  Participation à la rénovation thermique de plusieurs bâtiments sur différentes communes de la communauté de communes de Mirecourt Dompain
-  Restauration d'un sentier de randonnées, création d'un parcours pédagogique et installation d'une table d'orientation sur le sommet des Baumes